



Avis

Loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés

Il est porté à la connaissance du public que la demande N° 3A/2023/1299/173 a été introduite auprès du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire en vue de l'obtention d'une autorisation d'exploitation dans le cadre de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés :

Demandeur : **SARL TK ELEVATOR LUXEMBOURG**

Objet : **Exploitation d'un appareil élévateur à plateforme pour personnes à Wintrange 35, route du Vin pour le compte de la société KRUNNEMECKEN**

Commune : **Schengen**

Remerschen, le 08 mai 2023
le Collège des Bourgmestre et Echevins,
Michel Gloden, Jean-Paul Muller, Tom Weber